

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DU BEAUVAISIS 2016-2022

PROGRAMME D' ACTIONS

ORIENTATION	N° FICHE ACTION	ACTION
1- RENOVER LE PARC PRIVE EXISTANT	1.1	Aider à l'amélioration de l'habitat privé individuel
	1.2	Aider à la rénovation de l'habitat privé collectif
	1.3	Résorber l'habitat indigne
2- AGIR EN DIRECTION DU PARC PUBLIC EXISTANT	2.1	Aider à la rénovation des logements sociaux
	2.2	Initier une politique d'attribution des logements sociaux à l'échelle intercommunale
3- POURSUIVRE LA RENOVATION URBAINE ET CONDUIRE DES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN	3.1	Intervenir dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU)
	3.2	Développer l'habitat en opérations de renouvellement urbain intégré, hors NPRU
4- CONSTRUIRE UNE OFFRE LOCATIVE NOUVELLE	4.1	Aider à construire des logements locatifs sociaux pour couvrir les besoins de l'ensemble du territoire
	4.2	Contribuer au développement d'une offre locative privée conventionnée
	4.3	Maintenir et développer une offre locative adaptée aux publics spécifiques
5- CONTRIBUER A LA CONSTRUCTION D'UNE OFFRE AIDEE EN ACCESSION A LA PROPRIETE	5.1	Aider à l'accession à la propriété dans le privé pour les ménages à ressources modestes
6- EVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES MISES EN ŒUVRE ET OBSERVER LES EVOLUTIONS INDUITES DE L'HABITAT SUR LE BEAUVAISIS	6.1	Poursuivre l'actualisation de l'observatoire de l'habitat du Beauvaisis
	6.2	Evaluer les actions prescrites par le PLH 2016-2022